

HORTICULTURE

APPRENTISSAGE ou CONTINUE

Niveau 4

 **Campus  
Montravel**

RNCP n°34744  
Certificateur : MASAF  
Echéance d'enregistrement : 01.01.2026

# BP Responsable de Productions Légumières, Fruitières, Florales et de Pépinières

Ce diplôme permet d'acquérir la capacité professionnelle agricole et donc de bénéficier des aides de l'Etat à l'installation et de favoriser l'accès au foncier agricole.

## OBJECTIFS

- Conduire un ou plusieurs ateliers de production maraîchère et horticole
- Réaliser différentes opérations de maintenance et d'entretien courant des engins et des bâtiments
- Réalisation des activités de prévention des risques professionnels et de préservation de l'environnement
- Coordonner une équipe de travail dans un atelier de production
- Réaliser le suivi technico-économique de l'atelier de production
- Mettre en œuvre des activités connexes à l'activité de production : commercialisation, promotion, valorisation, transformation, activités de service

## ORIENTATION ET PERSPECTIVES

### Secteurs d'activités

Production des fruits, des petits fruits, des légumes, des végétaux d'ornement (fleurs et feuillages coupés, plantes en pot ou à massif, bulbes), des jeunes plants (pépinières ornementales, plants fruitiers, plants maraîchers), des semences et des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM)

### Types d'emplois accessibles

- Installation en maraîchage, horticulture, arboriculture
- Chef de culture en exploitation maraîchère, horticole, arboricole
- Ouvrier hautement qualifié dans les domaines du maraîchage, de l'horticulture ou de l'arboriculture

### Poursuite d'études

BTS Métiers du Végétal Alimentation Ornement Environnement  
Formation disponible sur le Campus Montravel

## DURÉE

VOIE APPRENTISSAGE :  
777h en entreprise et 805h en centre

## VOIE CONTINUE :

Sur 1 an : 448h en entreprise et 644h en centre

## Rythme d'alternance :

Les périodes en centre de formation sont centrées sur la période d'hiver pour correspondre au mieux à la charge de travail en maraîchage

## PRÉ REQUIS

- Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 ou diplôme de niveau supérieur à la même spécialité
- Justifier de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, non salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein à la date d'évaluation de la dernière UC permettant de délivrer le BP
- Pour toute condition particulière, nous contacter

## ACCESSIBILITE

- Être âgé d'au moins 18 ans
- Possibilité d'adaptation de parcours en fonction des acquis, du projet et de la situation du candidat
- Accueil personnalisé des publics en situation de handicap par notre référent H+
- Il n'y a pas de validation d'acquis académiques, ni d'allègement de formation, ni de passerelles possibles avec d'autres certifications

## CONTENU DE FORMATION

- 4 Modules (Unités Capitalisables Nationales)
- Se situer en tant que professionnel de la production horticole
- Assurer le pilotage technique des productions
- Réaliser les interventions sur les végétaux
- Intervenir sur les conditions de culture

1 Module (Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi) : Réaliser les opérations de transformation des fleurs coupées

## ATOUTS DE LA FORMATION SUR LE CAMPUS

- Certiphyto DENSA
- ACES 1 : tracteur et mini pelle
- Dimensionnement et pose d'irrigation
- Intervention sur la génétique et semence pour autoproduire ses graines
- Montage et bâchage de serre
- Initiation à la soudure
- Intégration au monde professionnel grâce aux nombreuses sorties
- Visites de producteurs et exploitations hebdomadaire
- Participation à des salons agricoles

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Chaque module (Unité Capitalisable) fait l'objet d'un contrôle en cours de formation
- Le diplôme de Certificat de Spécialisation est délivré aux candidats ayant obtenu chacune des 5 modules (Unités Capitalisables)
- Le candidat a la possibilité de valider un/ou des blocs de compétence

## ATOUTS DU CAMPUS

- Parcours de formation en horticulture/maraîchage complet (du CAP au BTS)
- Différents tracteurs et engins (min pelle, mini dumper...)
- Matériel spécifique pour les travaux en horticulture : motteuse, rempoteuse, semoir pneumatique
- Serres de production (chaudes et froides) : fleurs ornementales, plantes vivaces et plants de légumes
- Espace-test en maraîchage
- Filière fleur coupée présente sur le Campus

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques en salle et pratique sur les plateaux techniques
- Visites professionnelles sur des exploitations partenaires
- Cours pratiques et théoriques chez nos partenaires
- Intervention de professionnels
- Individualisation et adaptation des modalités pédagogiques

## CONDITIONS D'ACCÈS

- Étude du projet professionnel et des conditions requises pour suivre la formation (toute l'année en dehors des périodes de fermeture du centre)
- Signer un contrat d'apprentissage avant l'entrée en formation
- Ouverture de la session sous réserve d'un effectif suffisant

## TARIF DE LA FORMATION

- Financement par les branches professionnelles
- Pas de frais pédagogique supplémentaire

## RÉMUNÉRATION

Variable en fonction de l'âge de l'apprenti et du nombre d'années en apprentissage

Détails sur [alternance.emploi.gouv.fr](http://alternance.emploi.gouv.fr)

## INDICATEURS

Consultables sur le site internet

Indicateurs taux d'insertion dans l'emploi :  
[www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil](http://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)

Fiche mise à jour le 07/11/2024